

Ouvertures 40

Bulletin de la section départementale
du **SNU/PP** des Landes
17, îlot Campus, Av de la Résistance
40990 SAINT PAUL LES DAX
☎ 05 58 91 07 64
email : snu40@snuipp.fr
site Internet : <http://www.snuipp.fr/40>

Directeur de la publication
Philippe MIQUEL
CPPAP : 0609 S 06978
Prix : 1 €

Imprimé par :
SNUipp40
17, îlot Campus, Av de la Résistance
40990 SAINT PAUL LES DAX



Bimestriel

n°



Philippe Miquel,
Secrétaire départemental

**Ouvertures
40****SNU/PP** des Landes**P****PRESSE**

DISTRIBUE PAR

LA POSTE

Déposé le 28 septembre 2006

EDITO : A part cela Monsieur le Ministre...

Une école maternelle sacrifiée avec partout le recul de la scolarisation des moins de trois ans.

Des suppressions de postes annoncées alors que les effectifs d'élèves repartent à la hausse.

Un remplacement qui devient impossible pour les maîtres absents mais aussi pour la formation continue.

Une circulaire sur la lecture caricaturale qui dévalorise le travail et les résultats (plutôt bons) des enseignants.

Des réformes sur l'enseignement des langues, l'aide aux

enfants en difficulté, l'accueil des élèves handicapés sans aucun moyen budgétaire.

La carte scolaire menacée par la « mise en concurrence des écoles ».

Faire toujours plus, toujours mieux pour toujours moins d'argent.

Et pour M ; De Robien, « tout va très bien ! »

Il est plus que temps de faire entendre la voix de l'école à notre Ministre, à la nation !

Tous en grève le 28 septembre !

**SERVICE PUBLIC
D'ÉDUCATION MENACÉ
28 SEPTEMBRE
GREVE UNITAIRE****Sommaire****P 1 :** Edito

P 2 : Actualité syndicale.
Chiffres de rentrée.
Lecture.
Direction d'école. Continuer ensemble ...

P 3 : Les élus du SNUipp informent et rendent compte.
CTPD et CAPD du 4 septembre

P 4 : Rentrée sereine ? Revue de presse

Cahier central : Service public d'éducation en danger
Bulletin de syndicalisation

Les chiffres de la rentrée dans les écoles landaises.



31800 élèves (+800) dans les 350 écoles landaises.

50 postes en plus à la rentrée pour le département : 1 poste pour 16 élèves environ.

En primaire et élémentaire : 40 ouvertures de classe pour 4 fermetures.

En maternelle 3 ouvertures pour 7 fermetures !

15 nouveaux postes de titulaires remplaçants.

4 créations de postes dans l'ASH (aide à la scolarisation des élèves handicapés).

29 directions d'école vacantes ou occupées à titre provisoire.

48 PE2 assurent 30 journées de décharge pour 43 directeurs à 4 classes, 4 coordinations de RPI et un maître ressources langue vivantes.

78 directeurs refusent la création d'un emploi de vie scolaire dans leur école.

54 EVS chargés de l'intégration des élèves handicapés en maternelle sont déjà recrutés, le recrutement des 220 EVS destinés à l'aide administrative aux directeurs d'école est bloqué par les conseils d'administration des établissements employeurs.

Les tendances.

Une confirmation de la hausse des effectifs d'élèves : près de 15% sur les 10 dernières années
L'école maternelle grande perdante du jeu de la carte scolaire avec un nouveau recul de l'accueil des moins de trois ans.

Un potentiel de remplacement toujours largement insuffisant compte tenu de l'augmentation du nombre de congés de maternité.

Aucune considération particulière pour les (nombreuses) écoles primaires landaises : beaucoup d'entre elles dépassent 25 élèves par classe dans des conditions difficiles (cumul des niveaux maternel et élémentaire, classes à cours multiples)

L'animation pédagogique est oubliée, le département des Landes est un des moins bien dotés du territoire en la matière

Le protocole sur la direction d'école apporte plus d'inquiétudes que de réponses : le remplacement par des stagiaires PE2 pose de nombreux problèmes, le recours à de nouveaux emplois précaires est rejeté par la profession.

Lecture : Lire c'est comprendre !



En l'occurrence, tous les professionnels de l'éducation qui ont lu la circulaire sur la lecture de M. De Robien ont vite compris qu'il ramentait n'importe quoi.

Résultat, le système éducatif tout entier freine des quatre fers pour que ce texte, qui remet en cause des années de recherche pédagogique et de pratique quotidienne de la classe, reste lettre morte. Peu ou prou de modifications dans les programmes officiels et un tir de barrage de la plupart des inspecteurs

pour encourager nos collègues à continuer ce qu'ils faisaient déjà. Dans notre département, les enseignants du cycle II sont convoqués le 27 septembre à une conférence pédagogique donnée par Roland Goigoux. Situation cocasse quand on sait que ce même Goigoux a participé à la rédaction de la plaquette intersyndicale « Apprendre à lire pas si simple » destinée à « contrer » les propos simplificateurs du Ministre. Roland Goigoux interviendra par ailleurs lors de l'Université d'automne du SNUipp qui

se tiendra du 24 au 26 octobre à Lalonde les Maures. Notre Ministre a au moins le mérite de réaliser l'union sacrée » de tous les acteurs du système éducatif contre lui !

Le SNUipp 40 tient à votre disposition des exemplaires en nombre de la plaquette : « apprendre à lire » ; il a mis en ligne un diaporama spécial qui replace dans un contexte général la polémique sur l'apprentissage de la lecture. A utiliser sans modération en direction des collègues et même des parents d'élèves.

Direction et fonctionnement de l'école : Continuer à bloquer, rester mobilisés

Le SNUipp 40 appelle toutes les directrices et directeurs d'école des Landes à poursuivre et à durcir le mouvement de grève administrative.

Le blocage de l'enquête 19 ("enquête lourde") est un élément essentiel de cette action. Sans une évaluation précise des effectifs d'élèves, le ministère de l'éducation et l'administration départe-

mentale, ils l'ont admis à plusieurs reprises, ne peuvent fonctionner correctement.

Le protocole sur la direction d'école proposé par le ministre a été rejeté massivement par la profession et par la plupart des syndicats. Continuons d'exiger ensemble de véritables propositions pour améliorer la direction et le fonctionnement de l'école.

Le SNUipp a initié une démarche unitaire et propose à tous les collègues de faire le point sur ce dossier et de définir collectivement des modalités d'action dans une réunion qui se tiendra au mois d'octobre (date et lieu à préciser).

CTPD du 4 septembre

L'ordre du jour de ce CTPD consiste à procéder aux « ajustements de rentrée ».

Les représentants du SNUipp/FSU rappellent leur opposition de principe à toute fermeture de classe après la rentrée. L'inspectrice d'académie présente une liste de situations à examiner (10 situations d'ouvertures, 2 situations de fermeture). Les représentants du SNUipp interviennent pour défendre les 2 écoles menacées : L'école maternelle Frédéric Mistral de St Pierre du Mont a un effectif qui ne justifie aucunement une fermeture dans un secteur en expansion démographique. L'école élémentaire de Dax Berre accueille une population défavorisée et réussit à intégrer avec succès un nombre important d'enfants du voyage. Pourquoi ajouter une fermeture alors que cette année l'école se voit cette année privée d'un demi-

poste consacré aux enfants du voyage et d'un poste d'assistant d'éducation lié au plan de prévention contre l'illettrisme désormais caduc ? Le SNUipp évoque le cas des écoles qui nécessitent une ouverture qui ne figurent pas dans la liste de l'IA : Capbreton, Labenne Ychoux élémentaires, Bénesse, Saint-Perdon, primaires, Pomarez maternelle.

Après une interruption de séance, l'inspectrice d'académie annonce les décisions suivantes :

Ouvertures (*) à Carcarès Ste Croix (RPI), Biscarrosse Plage élémentaire, Ondres élémentaire, Ondres maternelle, St Martin de Seignanx (JJaurès) élémentaire, St Pierre du Mont (J.Ferry) élémentaire, Tyrosse élémentaire, Tyrosse maternelle, Soustons élémentaire, Villeneuve de Marsan élémentaire.

Fermeture à Dax Berre élémentaire
La mobilisation des personnels,

des parents, des élus, l'intervention des représentants du personnel a permis l'ouverture de classes non prévues par l'administration. La seule fermeture prononcée n'aura aucun effet sur le déficit. Elle constitue un bien mauvais symbole pour le département. Faute de moyens, les écoles qui auraient dû bénéficier d'une ouverture vont vivre une nouvelle année difficile.

Questions diverses

● **Recours à la liste complémentaire :** L'IA annonce qu'elle ne procédera pas cette année à un recrutement sur la liste complémentaire. Pour le SNUipp, ces moyens provisoires seraient pourtant largement justifiés dans la situation du département.

● **Recrutement des EVS :** voir l'article an page 2

(*) *Ajouter une ouverture à St Justin décidée après le CTPD !*

CAPD du 4 septembre

• Délégations départementales

Les élus du SNUipp rappellent leur position : l'autorisation de délégation doit être réservée à des cas exceptionnels (continuité pédagogique, raisons personnelles graves) sur un poste resté vacant. Sans respect de ces critères, on risque de créer un mouvement parallèle réservé à quelques personnes bien informées. 5 délégations pour cette année scolaire sont accordées.

• Inéat-exéat

Afin de pourvoir les postes vacants, l'inspectrice d'académie procède à 16 inéats : un pour convenances personnelles (circonstances exceptionnelles) et 15 rapprochements de conjoints pris sur la liste dans l'ordre des barèmes. Pour le SNUipp, un bon nombre de ces intégrations auraient pu s'effectuer dès le mois de juillet, ce qui aurait bénéficié à ces personnels et facilité leur affectation sur les postes.

• Mesures de carte scolaire

La fermeture d'un poste à l'école de Dax-Berre aboutit à deux mesures de carte scolaire pour les personnes concernées : réaffectation prioritaire sur le poste vacant de même nature le plus proche.

L'affectation sur les postes restés vacants (postes libérés pendant l'été, postes nouvellement créés) se fait dans l'ordre suivant : personnes touchées par les mesures de carte, personnes non affectées en juillet, inéats par ordre de barème.

• Affectation des PE2 sur leur terrain de stage

Un groupe de travail réuni le 22 août avait procédé à l'affectation des

49 stagiaires PE 2 pour leur stage "filé" (un jour en classe sur 30 semaines). Suite aux mesures de carte, 4 stagiaires voient leur affectation modifiée (sur www.snuipp.fr/40, rubrique IUFM). Les élus du SNUipp relaient une demande des stagiaires et des formateurs : l'organisation rapide d'une réunion regroupant les stagiaires, les formateurs, les collègues concernés (directeurs 4 classes) par circonscription pour évoquer collectivement les nombreux problèmes posés par la mise en place précipitée de ce dispositif de stages filés. Pour l'IA, il n'est pas souhaitable d'"anticiper" sur les problèmes mais de les traiter au cas par cas au fur et à mesure qu'il surviennent : une position surprenante pour quelqu'un qui doit gérer les personnels du département !

• Direction d'école

Les élus du SNUipp font état d'une réponse du ministère à une question écrite de Gilles Moindrot (secrétaire national du SNUipp). Dans ce courrier, le ministre indique aux inspecteurs d'académie que, dans le cadre du protocole, ils doivent mettre en œuvre des moyens pour permettre à tous les directeurs 4 classes de bénéficier de l'intégralité de leur temps de décharge. Ils demandent donc à l'inspectrice d'académie de compléter les décharges assurées par les PE2 (30 jours sur 36 sur l'année) par d'autres moyens de remplacement. L'IA donne une réponse positive, si ses moyens le lui permettent !

• Maîtres ressources langues vivantes

L'IA souhaitait mettre en place 4

nouvelles personnes ressources pour l'enseignement des langues vivantes (décharge d'une journée semaine par un stagiaire PE2). Suite à un appel à candidatures, seulement deux personnes ont eu un avis favorable lors de l'entretien. Malgré cette pénurie de candidats, l'IA a émis son veto sur une candidature. Pour elle, il n'est pas possible de cumuler cette fonction avec un poste de directeur d'école.

Les élus du SNUipp se sont élevés avec force contre cette décision injuste et contre-productive. Le collègue concerné n'a été informé qu'à posteriori. Le refus de l'IA prive le département d'une personne ressource importante dans un domaine qui en a bien besoin.

• Poste de chargé de mission

L'IA a "récupéré" cette année un demi-poste de formateur IUFM (ces postes sont en principe financés par le rectorat). Elle l'a utilisé pour créer un poste de « chargé de mission » auprès de l'IEN Centre-Landes. Les élus du SNUipp ne contestent pas cette création d'autant plus qu'ils ont demandé à plusieurs reprises la création d'un poste de conseiller pédagogique dans cette circonscription. Par contre, ils s'élèvent sur le fait qu'on ait déjà attribué ce poste sans appel à candidature. L'inspectrice se déclare prête à créer un poste de conseiller pédagogique l'an prochain. Le SNUipp demande qu'on reconsidère dès cette année l'attribution du poste et qu'on mette en place un appel à candidatures. **Ce vœu est voté à l'unanimité par l'ensemble des élus du personnel.**



EDUCATION. A quelques jours de la rentrée scolaire, l'attention se porte surtout sur les effectifs. 700 écoliers de plus



« Nous serons attendus »

Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-François Legot, a annoncé mardi 11 septembre que 700 écoliers de plus seraient attendus à la rentrée 2005. Cette augmentation s'explique par la hausse de la natalité et le vieillissement de la population. Le ministre a également annoncé que 10 000 places supplémentaires seraient créées dans les collèges et lycées.

« Les parents se mobilisent »

Les parents d'élèves se mobilisent pour obtenir une classe supplémentaire à leur école. C'est le cas à Saint-Pierre-de-Mont, où les parents ont obtenu la création d'une classe supplémentaire.

BORDA. Syndicats d'enseignants et parents d'élèves ont manifesté hier devant le lycée pendant la visite du recteur. Ils attendaient tous le recteur



Les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves ont manifesté hier devant le lycée pendant la visite du recteur. Ils attendaient tous le recteur.

Le recteur de Bordas, Jean-François Legot, a été accueilli par une manifestation de parents d'élèves et d'enseignants. Les manifestants ont tenu un drapeau sur lequel était inscrit « BORDAS EN COLÈRE ». Le recteur a été reçu par le maire de la commune, Jean-François Legot.

EDUCATION. Hier, les écoles laissent le bilan des effectifs. Au primaire Jarry-Fery de Saint-Pierre-de-Mont, les parents d'élèves souhaitent une classe supplémentaire

Les parents se mobilisent



C'est à la fin de la semaine que les parents d'élèves ont obtenu la création d'une classe supplémentaire à leur école. C'est le cas à Saint-Pierre-de-Mont, où les parents ont obtenu la création d'une classe supplémentaire.

Les parents d'élèves se mobilisent pour obtenir une classe supplémentaire à leur école. C'est le cas à Saint-Pierre-de-Mont, où les parents ont obtenu la création d'une classe supplémentaire.

Les parents d'élèves se mobilisent pour obtenir une classe supplémentaire à leur école. C'est le cas à Saint-Pierre-de-Mont, où les parents ont obtenu la création d'une classe supplémentaire.

Demandes d'ouvertures de classe

Les parents d'élèves se mobilisent pour obtenir une classe supplémentaire à leur école. C'est le cas à Saint-Pierre-de-Mont, où les parents ont obtenu la création d'une classe supplémentaire.

Les parents d'élèves se mobilisent pour obtenir une classe supplémentaire à leur école. C'est le cas à Saint-Pierre-de-Mont, où les parents ont obtenu la création d'une classe supplémentaire.

Le grève administrative se poursuit

Le grève administrative se poursuit. Les fonctionnaires de l'Éducation nationale ont décidé de continuer leur grève.

Le grève administrative se poursuit. Les fonctionnaires de l'Éducation nationale ont décidé de continuer leur grève.

VILLENEUVE-DE-MARSAJAN. Ils demandent l'ouverture d'une classe de plus en primaire



Les parents d'élèves se mobilisent pour obtenir une classe supplémentaire à leur école. C'est le cas à Villeneuve-de-Marsajan, où les parents ont obtenu la création d'une classe supplémentaire.

Les parents d'élèves se mobilisent pour obtenir une classe supplémentaire à leur école. C'est le cas à Villeneuve-de-Marsajan, où les parents ont obtenu la création d'une classe supplémentaire.

Le grève administrative se poursuit

Le grève administrative se poursuit. Les fonctionnaires de l'Éducation nationale ont décidé de continuer leur grève.

Le grève administrative se poursuit. Les fonctionnaires de l'Éducation nationale ont décidé de continuer leur grève.